AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-8-70 085271

PUBLICATION PERIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.32 K.

ABONNEMENT ANNUEL 25 Frs

Bulletin n° 119 de AOUT 1970. 7 AOUT 1970.

VIGNE

ACARIENS : La persistance de la sécheresse entraînera le développement des acariens (araignées jaunes et rouges) observés actuellement. Surveiller les vignes sujettes aux attaques de ces ravageurs -, en particulier celles qui n'ont pas été traitées, ce printemps. Effectuer le traitement à l'aide d'un acaricide de contact, efficace contre l'acariose et l'érinose.

MILDIOU : Ajouter un produit anti-mildiou dans les situations tardives. (JURA).

OIDIUM : Développement signalé actuellement. Intervenir le cas échéant.

REMARQUE GENERALE : Ne pas traiter par forte chaleur.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET POIRES : Le deuxième vol a débuté et les premières pontes ont été observées dans les vergers au début du mois. Effectuer un traitement qui devra être terminé au 12 Août.

ARAIGNEE ROUGE : Une nouvelle génération est apparue, dans les vergers contaminés ; utiliser un acaricide spécifique pour assurer la destruction des différentes formes.

POMMES DE TERRE

MILDIOU : Certaines parcelles non protégées ont vu une extension notable de la maladie fin juillet, début août. Assurer à nouveau la protection pour les parcelles dont l'état sanitaire est bon.
Les cultures qui ont subit d'importants dommages du fait de la maladie doivent être défanées très rapidement après un dernier traitement pour éviter les contaminsations, sur tubercule notamment dans les cas où la récolte doit être retardée.
La pulvérisation devra être homogène, fine, faite sous bonne pression et apporter des quantités d'eau de l'ordre de 1000 à 1500 l. à l'ha. Une efficacité suffisante ne peut être assurée que si le feuillage et les tiges sont bien mouillées.

CHLORATE DE SOUDE : A une action souvent partielle et des risques de phytotoxicité peuvent subsister pour la culture suivante. (DOSE : de l'ordre de 200 à 30 Kg/ha).

DINOSEBE : Utilisé à la dose de 2 K 500/ha de matière active, son efficacité est augmentée par l'adjonction de 40 à 50 l de Fuel ou de Gas-Oil.

DNOC HUILEUX : Très actif si la température est suffisamment élevée (15°)(DOSE : 5 K 200/ha).

DIQUAT : Les pulvérisations doivent être effectuées par temps couvert ou au crépuscule. Eviter de l'utiliser du fait d'une certaine phytotoxicité en cas de production de plants (DOSE: 1 k/ha de matière active).

DORYPHORE : Si nécessaire, ajouter un insecticide à la bouillie anti-mildiou.

CULTURES MARAICHERES - FRAISIERS

ACARIENS : Certaines cultures sont très endommagées par des araignées jaunes contre lesquelles on utilisera l'un des acaricides spécifiques indiqués pour les cultures maraîchères dans la liste adressée en début d'année.
S'il s'agit de tarsonèmes provoquant la crispation et la déformation des feuilles, on préfèrera le dicofol à 75 grammes où l'endosulfan à 60 grammes de matière active à l'hl.
Dans tous les cas, bien mouiller l'ensemble de la végétation.

BETTERAVES

TEIGNE : Les chenilles de 2 ème génération sont actuellement présentes entre les jeunes feuilles du coeur. Bien que peu visibles, les dégâts vont aller en s'accentuant. Il est donc nécessaire d'intervenir si le pourcentage de betteraves touchées le justifie. Utiliser actuellement un produit à base de parathion.

P.1.314

.../...

CERCOSPORIOSE : Encore à l'état de foyers, cette maladie risque de prendre une plus grande extension avec les prochaines pluies.
De même dans les champs où l'irrigation par aspersion est pratiquée, les risques de développement de la cercosporiose sont plus grands.
Intervenir à temps dans l'un et l'autre cas.

HOUBLON

MILDIOU : Assurer la protection des cônes déjà formés ou en cours de formation.
Renouveler le traitement en cas de forte chute de pluie.

Dernière note : Supplément n° 2 au bulletin n° 118.

Les Ingénieurs-Contrôleurs chargés des avertissements agricoles :

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.